

**Procès-verbal de la 2^{ème} assemblée générale extraordinaire du 29.04.2020
vidéoconférence zoom (en raison du COVID-19)**

Destinataires: Personnes présentes

1. Présence

Le président Denis Etienne ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 11.10, qui a été convoquée par le comité d'accordeon.ch et qui se tient virtuellement en raison du COVID-19. Andrea Flury, Yvonne Glur et Markus Jordi représentent Akkordeon Schweiz et Lionel Chapuis, Denis Etienne et Jacques Zuber représentent Accordéon Suisse (ARMA).

2. Demandes

- a. Comme l'assemblée générale du 29 mars 2020 a dû être reportée au 20 septembre 2020 en raison du COVID-19, les statuts dont la validité était fixée au 29 mars 2020 n'ont pas pu entrer en vigueur. Dans l'intervalle, le comité a légèrement modifié ces statuts aux paragraphes 8.13 (convocation d'une assemblée générale extraordinaire) et 14.3. (entrée en vigueur). Les personnes présentes approuvent unanimement et sans réserve les statuts d'accordeon.ch, qui sont valables à partir du 1er mai 2020. Ils remplacent les statuts du 20.11.2019. Les dispositions d'exécution des statuts sont approuvées par le comité.

3. Divers

- a. Le rapport annuel 2019 est en cours de préparation par Denis Etienne. Markus Jordi le traduira en allemand et Yvonne Glur le mettra en ligne sur www.accordeon.ch.
- b. Le comité d'organisation de la FFA Bulle 2021 a décidé, lors de sa réunion du 28 avril 2020, de reporter la FFA. Trop d'incertitudes liées à COVID-19 rendent impossible notamment l'acquisition de sponsors. Si possible, la FFA devrait avoir lieu en 2022 - avec moins d'activités et un budget réduit mais avec la même composition du CO (le CO n'est plus disponible pour la mise en œuvre à partir de 2023). Prochaines étapes:
- La nouvelle date de la FFA doit être validée au plus tard lors de la réunion du comité d'accordeon.ch le 10 juin. L'objectif est de faire en sorte que tous les orchestres soient motivés à venir à la fête.
 - Les membres du comité rapportent des dates déjà connues à Lionel Chapuis - événements 2022 et suivants comme le WMF Innsbruck (26.-29.05.2022) ou la fête régionale des fédérations Suisse orientale et Zurich.
 - Denis Etienne et Nicolas Wyssmueller, président du CO, rédigent un communiqué et un plan de communication (qui informe qui et quand). Markus Jordi traduit le communiqué en allemand. Il est communiqué que la FFA n'aura pas lieu en 2021 et tout le reste sera annoncé en temps voulu. L'expéditeur du communiqué est - selon le destinataire - soit le CO Bulle (si régionale) ou accordeon.ch avec le CO Bulle.
 - Les conséquences du report à 2022 (ou plus tard) - la FFA pourrait être complètement annulée - seront discutées par le comité dans le courant du mois de mai 2020, en consultation avec les partenaires importants (associations/fédérations, etc.)

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 12h10 par le président. Elle est suivie par une séance ordinaire du comité.

Pour le procès-verbal:

Autavaux/Winterthour, le 6 mai 2020

signé par Denis Etienne, président | Markus Jordi, actuaire